

GROLLEAU

Société Anonyme

Au capital de 1.421.052,50 Euros

Siège social : Chemin du Moulin de la Buie

49310 MONTILLIERS

R.C.S. 305 273 724 ANGERS (78 B 40047)

SIRET 305 273 724 00024

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2023 (Avril 2023 – Septembre 2023)

Table des matières

1.	ACTIVITE DE LA SOCIETE	3
2.	PRESENTATION ET COMMENTAIRES DES CHIFFRES DE LA PERIODE ECOULEE (1 ^{er} Avril 2023 - 30 Septembre 2023)	6
4.	PERSPECTIVES.....	10
5.	COMPTES SEMESTRIELS – 30/09/2023.....	12

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE

GROLLEAU est un acteur industriel français spécialisé dans la fourniture d'équipements d'infrastructures pour accompagner le développement des villes, des territoires en plein essor avec le déploiement de la Fibre, la 5G, les objets connectés et la mobilité électrique.

GROLLEAU est le spécialiste reconnu des équipements extérieurs pour la protection et la sécurisation des technologies critiques qui assurent le bon fonctionnement des territoires (gestion de l'énergie signalisation, télécommunications, mobilité verte).

Concepteur, fabricant et intégrateur français de ses équipements, GROLLEAU contrôle l'ensemble de la chaîne de valeur, de la conception à la livraison, sur son site industriel de Montilliers sur plus de 17.000 m² couverts et emploie 180 collaborateurs.

Grolleau a procédé à la prise de participation de 49,9 % de la Société OMP, présent en Italie, Chine et en Mexique avec pour objectif d'une acquisition à 100% en 2026.
OMP a réalisé 32 M€ de chiffre d'affaires en 2022 avec 300 personnes

1.1. Analyse générale de l'activité de la société au cours de la période écoulée

Grolleau enregistre un chiffre d'affaires consolidé publié de 14,9 M€ au terme de ce 1^{er} semestre 2023, tenant compte de l'intégration d'OMP Mechtron de façon proportionnelle sur deux mois. A périmètre constant, le chiffre d'affaires de Grolleau est de 12,1 M€.

Le pôle *Smart City*, comprenant l'activité armoire urbaine et les bornes de recharge électrique, représente 48% du chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2023, le pôle *Télécom* (armoires et shelters NRO / data centers) contribue à hauteur de 30% au chiffre d'affaires semestriel alors que le pôle *Energie & Industrie* (armoire d'énergie, péage autoroutiers, ferroviaire et portes de bateaux notamment) représente 22% du chiffre d'affaires semestriel.

La marge sur coûts d'achats¹ ressort à 7,8 M€ en publié.

Les charges externes² sont en baisse à 2,1 M€ au 30 septembre 2023 malgré l'intégration des charges locatives des sites industriels d'OMP (en Italie notamment) au prorata sur 2 mois.

Les charges de personnel³ baissent de -7% à 5,5 M€ au 30 septembre 2023 (contre 5,9 M€ au 30 septembre 2022), malgré l'intégration d'OMP sur deux mois, grâce aux mesures d'efficacités opérationnelles et à la baisse des intérimaires.

A la clôture de ce 1^{er} semestre 2023, l'EBE⁴ ressort à 1,6%.

¹ Marge sur coût d'achat = chiffre d'affaires- achats consommés + Inclus la charge de transports pour 408 K€

² Retraités des intérimaires + Inclus des charges locatives retraitées en dotations en amortissements

³ Inclus les charges d'intérimaires

⁴ EBE = Résultat d'exploitation - dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises -loyer de crédit bail et transfert de charges

Les dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises⁵ sont de (0,8) M€ et reflètent les investissements industriels du Groupe avec l'intégration d'OMP. Le résultat d'exploitation ressort à (0,5) M€.

Après prise en compte d'un résultat financier de (0,1) M€ et d'un résultat exceptionnel de (0,3) M€ liés aux indemnités de départs (périmètre historique) et aux frais d'intégration d'OMP, le résultat net ressort à (0,9) M€.

La situation bilancielle reflète l'intégration d'OMP dans les comptes de Grolleau de façon proportionnelle à hauteur de 49,9%.

Les capitaux propres ressortent à 13,7 M€ au 30 septembre 2023 (14,6 M€ au 31 mars 2023).

Les stocks passent de 3,2 M€ au 30 septembre 2022 à 8,1 M€ au 30 septembre 2023, OMP disposant d'un niveau de stocks de composants élevés (dits « spare ») indispensables à la conduite de son activité.

Au 30 septembre 2023, la variation du besoin en fonds de roulement (BFR) a consommé 0,9 M€ de trésorerie sur les six mois d'exercice.

Les flux de trésorerie générés par les investissements sont de (1,0) M€ les acquisitions d'immobilisations corporelles de la période représentent (0,9 M€).

Les dettes financières brutes s'élèvent à 9,0 M€ au 30 septembre 2023 (8,0 M€ au 31 mars 2023). La trésorerie disponible est de 8,1 M€ au 30 septembre 2023. Grolleau est en situation d'endettement financier net⁶ de 0,9 M€.

A noter enfin qu'au 30 septembre 2023, les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 8,3 M€ au 30 septembre 2023, contre 3,1 M€ au 31 mars 2023. Cette évolution s'explique par l'intégration des dettes d'OMP Mechtron dont les remboursements sont échelonnés sur 5 ans.

⁵Crédit-bail inclus

⁶Endettement net financier = dettes financières - trésorerie disponible

1.2. Analyse par activité

1.2.1. Activité SMART CITY

Cette activité, regroupant les armoires de rue de distribution d'énergie vendues sous la marque Grolleau et l'activité IRVE (Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques), réalise un chiffre d'affaires consolidé (2 mois à 49.9%) de 7,1 M€ en léger recul lié au décalage de l'introduction de nouveau produit en charges Ultra-rapide.

L'activité Urbaine, poussée par la livraison d'équipement pour la ville de Paris et un volume très soutenu, à travers les rénovations des villes, progresse de +8%.

Le secteur IRVE représente 32 % du secteur en consolidé, OMP a contribué à hauteur de 0,8 M€ sur 2 mois

1.2.2. Activité TELECOM

Le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2023 ressort à 4.5 M€ en consolidé (2 mois à 49.9%) en recul par rapport à la même période sur l'exercice 2022-2023 lié à la fin du déploiement de la Fibre Optique et le démarrage lent de la 5G et du secteur associé des Datacenters. Grolleau a notamment mis en route un Datacenter Modulaire au Liberia et enregistré des Commandes sur le secteur des Telecom et de l'Industrie. OMP a représenté 0,9 M€ sur 2 mois.

1.2.3. Activité ENERGIE ET INDUSTRIE

Grolleau réalise un chiffre d'affaires de 3,2 M€ au 1^{er} semestre de l'exercice 2023.
Cette activité prend part à l'activité de Grolleau pour 22 %, OMP a représenté 1 M€ sur 2 mois.

Les 3 secteurs d'activités entre OMP et GROLLEAU sont complémentaires et répartis de façon similaire en termes de pourcentage des ventes, montrant tout le potentiel de cette synergie.

2. PRESENTATION ET COMMENTAIRES DES CHIFFRES DE LA PERIODE ECOULEE (1^{er} Avril 2023 – 30 Septembre 2023)

Compte tenu de l'acquisition d'OMP Mechtron S.R.L. en date du 3 août 2023 :

- la borne d'ouverture des comptes consolidés (2023.03) correspond à Grolleau SA et sa filiale Grolleau Afrique, consolidée selon la méthode de la mise en équivalence
- la borne de clôture (2023.09) correspond à l'ensemble du périmètre de consolidation au 30 septembre 2023 à savoir Grolleau SA, OMP Mechtron S.R.L (2 mois) et ses filiales consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle (49,9%), ainsi que Grolleau Afrique consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

2.1. Bilan consolidé

2.1.1. Actif

en milliers d'euros	Note	Valeurs brutes	Amortissements	Dépréciations	2023.09	2023.03
Immobilisations incorporelles	5.2	5 042	(1 449)		3 593	1 073
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	5.1	2 435			2 435	
Immobilisations corporelles	5.3	20 108	(13 329)		6 779	5 586
Immobilisations financières	5.4	1 019		(388)	631	2 050
Actif immobilisé		26 169	(14 778)	(388)	11 003	8 708
Stocks et en-cours	5.5	9 266		(1 126)	8 140	3 233
Clients et comptes rattachés	5.6	9 634		(273)	9 362	6 011
Autres créances et comptes de régularisation	5.6	3 298		(122)	3 176	1 556
<i>Dont Impôts différés Actif</i>	5.7	411			411	53
Valeurs mobilières de placement						1 000
Disponibilités		8 047			8 047	10 277
Actif circulant		30 246		(1 521)	28 725	22 076
Total Actif		56 415	(14 778)	(1 909)	39 728	30 785

2.1.2. Passif

Capital		1 421	1 421
Primes liées au capital		6 958	6 958
Ecart de réévaluation			
Réserves		6 347	6 262
Résultat net (Part du groupe)		(943)	
Capitaux propres (Part du groupe)		13 783	14 641
Intérêts minoritaires		(133)	
Autres fonds propres			
Total des capitaux propres		13 650	14 641
Provisions pour risques et charges	5 8	40	30
Provisions		40	30
Dettes financières	5 9	9 002	7 986
Fournisseurs et comptes rattachés	5 10	8 681	4 991
Autres dettes et comptes de régularisation	5 10	8 353	3 152
<i>Dont Impôts différés Passif</i>	5 7		
Dettes		26 037	16 114
Total Passif		39 728	30 785

2.2. Trésorerie consolidée

(En milliers d'euros)	Note	2023 09
Résultat net total des entités consolidées		(948)
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations		720
Variation de l'impôt différé	6.4	7
Marge brute d'autofinancement		(221)
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)		(941)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)		(1 162)
Acquisitions d'immobilisations	5.2 & 3	(920)
Diminution des autres immobilisations financières		5
Incidence des variations de périmètre ⁽¹⁾		(71)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)		(986)
Emission d'emprunts	5.9	62
Remboursement d'emprunts	5.9	(1 158)
Variation des subventions d'investissements		10
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)		(1 086)
Variation de change sur la trésorerie (IV)		4
Incidence des variations de change (IV)		4
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)		(3 230)
Trésorerie : ouverture		11 277
Trésorerie : clôture		8 047
(En milliers d'euros)		2023 09
Disponibilités		8 047
Trésorerie et équivalents de trésorerie		8 047
Concours bancaires (trésorerie passive)		
Trésorerie nette		8 047

Les « Note » font référence à la plaquette financière.

2.3. Compte de résultat consolidé (sous forme d'EBE retraité)

en milliers d'euros	2023.09	GROLLEAU SA	OMP MEHCTRON	Elimination des opérations intragroupes entre GROLLEAU et OMP
Chiffre d'affaires	14 892	12 155	2 779	(42)
Coûts d'achat des marchandises vendues	(7 085)	(5 624)	(1 503)	42
Marge sur coûts d'achats	7 807	6 531	1 277	
<i>Marge sur coûts d'achats en % du chiffre d'affaires</i>	<i>52.4%</i>	<i>53.7%</i>		
Autres achats et charges externes retraitées	(2 090)	(1 550)	(540)	
Charges de personnel retraitées	(5 479)	(4 755)	(724)	
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	239	226	13	
<i>Marge d'EBE en % du chiffre d'affaires</i>	<i>1.6%</i>	<i>1.9%</i>	<i>0.5%</i>	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(751)	(649)	(102)	
Autres produits et charges d'exploitation diverses	11	47	(36)	
Résultat d'exploitation	(502)	(376)	(125)	
Résultat financier	(66)	11	(77)	
Résultat courant	(567)	(365)	(202)	
Résultat exceptionnel retraité	(373)	(177)	(197)	
Impôts sur les résultats	(7)	(7)	(0)	
Résultat net de l'ensemble consolidé	(948)	(548)	(399)	
Intérêts minoritaires	(4)		(4)	
Résultat net (part du groupe)	(943)	(548)	(395)	

3. RISQUES

3.1. Risques liés à l'activité

Pas de nouveaux éléments significatifs.

4. PERSPECTIVES

En proforma 12 mois (du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023), le nouveau Groupe devrait réaliser un chiffre d'affaires annuel consolidé de plus de 40 M€ sur une base d'intégration proportionnelle à 49,9%, avec une marge d'EBE supérieure à 3,3%. Le chiffre d'affaires proforma 12 mois représenterait plus de 60 M€ sur une base d'intégration globale à 100%.

Le carnet de commandes est solide à plus de 13 M€ au 20 décembre 2023 (inclus OMP).

Les perspectives de l'année fiscale 2024 sont favorables.

Grolleau et OMP ont commencé la mise en œuvre des synergies commerciales, produits et industrielles. Elles s'avèrent prometteuses et conformes aux attentes, notamment sur le plan international. De plus, les relais de croissance mis en place sur les secteurs télécoms et les bornes de recharge (avec IES notamment) monteront progressivement en puissance sur 2024.

SMART CITY

L'activité armoires urbaines continuera à soutenir l'activité avec une demande toujours dense sur les villes connectées et les travaux de plus grandes ampleurs sur le Grand Paris.

Sur l'activité bornes de recharge, Grolleau rappelle que contrat industriel majeur avec IES-Synergy, un des leaders européens des bornes de recharge rapide à courant continu « DC », pour le déploiement de leur nouvelle génération de bornes ultra rapides montera progressivement en puissance et va lui permettre de consolider son activité.

Il s'agit d'un relais de croissance particulièrement stratégique pour Grolleau qui se positionne désormais sur toutes les gammes et technologies des bornes de recharge, un marché toujours en plein développement. Sa collaboration avec OMP a également déjà abouti à l'obtention d'une commande d'étude et de réalisation de prototypes pour une bornes de recharge multi énergie aux Etats-Unis.

Son partenariat avec TOTAL ENERGIE lui permet de rester présente sur les bornes A.C. sur le marché Français comme à l'export.

GROLLEAU développe avec TECHNOCITY, dont elle détient 30% une borne mural destiné aux industriels.

La synergie avec OMP est en place, il est à noter que OMP travaille pour le Leader Européen de bornes de recharges Ultra-rapide > 180 kw DC

TELECOM

Sur le secteur « Infrastructure Télécom » après un maillage national de la fibre quasi finalisé sur le territoire français, Grolleau développe des relais de croissance en répondant à des appels en Afrique et Europe.

Sur le déploiement des réseaux fibre noire sur le territoire, Grolleau continue son développement avec Terralpha, filiale de SNCF réseau.

Grolleau a en outre déjà remporté plusieurs commandes de shelters et de data centers qui seront livrés en 2024. Grâce au succès d'une première commande signée en 2023 pour le compte de Nexloop, filiale de CELLNEX France (leader Europe de la gestion de points hauts pour le compte des opérateurs mobiles), Grolleau annonce également une nouvelle commande de 5 data centers supplémentaires, soit un total de 6 data centers. Ceux-ci seront fabriqués en 2024 pour cet opérateur neutre d'infrastructures. Nexloop gère 33 500 km de fibres optiques, et plus de 130 Edge Datacenters en France.

La demande est croissante sur son offre Data Centers Edge Computing pour laquelle le Groupe répond à des appels d'offres.

Le positionnement d'OMP sur ce secteur est fort, à travers NOKIA entre autres, et représente 30 % de son activité par an en moyenne sur un secteur INDOOR alors que GROLLEAU est positionné sur l'OUTDOOR.

ENERGIE ET INDUSTRIE

Enfin, le secteur « Industrie » comprenant le secteur Naval, les bornes de péages mais aussi le secteur Energie, devrait poursuivre sa croissance portée notamment par le secteur Naval & Gaz

Grolleau constate également une demande croissante sur la gestion de l'énergie amplifiée par le contexte actuel ouvrant ainsi de nouveaux marchés.

Le positionnement d'OMP sur ce secteur est significatif représentant plus de 35 % de son activité par an en moyenne, notamment sur le secteur ferroviaire, domaine sur lequel GROLLEAU est aussi présent.

5. COMPTES SEMESTRIELS – 30/09/2023

GROLLEAU

COMPTES CONSOLIDES

Au 30 septembre 2023

COMPTE DE RESULTAT	3
BILAN	4
TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	5
TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE	6
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS.....	7
1. INFORMATIONS GENERALES.....	7
1.1. Présentation du groupe.....	7
1.2. Faits marquants de l'exercice.....	7
2. PRINCIPES COMPTABLES	8
2.1. Référentiel comptable applicable.....	8
2.2. Date de clôture	8
2.3. Méthode de conversion des comptes des filiales étrangères.....	9
3. PERIMETRE ET MODALITES DE CONSOLIDATION.....	9
3.1. Méthodes de consolidation.....	9
3.2. Périmètre de consolidation.....	10
3.3. Elimination des opérations entre sociétés consolidés.....	10
4. METHODES ET REGLES D'ÉVALUATION	11
4.1. Ecart d'acquisition.....	11
4.2. Immobilisations incorporelles	11
4.3. Immobilisations financières.....	12
4.4. Stocks	12
4.5. Impôts différés	12
4.6. Clients et autres créances d'exploitation	12
4.7. Provisions pour risques et charges.....	12
4.8. Engagements retraite et prestations assimilées	13
4.9. Emprunts et dettes financières	13
4.10. Subventions d'investissement	13
5. NOTES RELATIVES AU BILAN	14
5.1. Ecarts d'acquisition.....	14
5.2. Immobilisations incorporelles	14
5.3. Immobilisations corporelles	15
5.4. Immobilisations financières.....	15
5.5. Stocks	16
5.6. Clients, autres créances et comptes de régularisation	16
5.7. Impôts différés	16
5.8. Provisions pour risques et charges.....	17
5.9. Emprunts et dettes financières	17
5.10. Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	17
6. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT	18
6.1. Excédent Brut d'Exploitation	18
6.2. Chiffres d'affaires	19
6.3. Résultat exceptionnel.....	19
6.4. Charge d'impôt.....	20
7. AUTRES INFORMATIONS	21
7.1. Parties liées	21
7.2. Engagements retraite et prestations assimilées	21
7.3. Événements survenus post-clôture	21

COMPTE DE RESULTAT

en milliers d'euros	Note	2023.09
Chiffre d'affaires	6.2	14 892
Autres produits d'exploitation		193
Produits d'exploitation		15 085
Achats consommés		(7 241)
Charges externes		(2 420)
Impôts et taxes		(132)
Charges de personnel		(5 050)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		(751)
Charges d'exploitation		(15 594)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA		(509)
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA		(509)
Produits financiers		55
Charges financières		(120)
Résultat financier		(66)
Produits exceptionnels		8
Charges exceptionnelles		(374)
Résultat exceptionnel	6.3	(366)
Impôts sur les résultats	6.4	(7)
Résultat net des entreprises intégrées		(948)
Résultat net de l'ensemble consolidé		(948)
Intérêts minoritaires		(4)
Résultat net (part du groupe)		(943)

BILAN

Compte tenu de l'acquisition d'OMP Mechtron S.R.L. en date du 3 août 2023 :

- la borne d'ouverture des comptes consolidés (2023.03) correspond à Grolleau SA et sa filiale Grolleau Europhane Afrique, consolidée selon la méthode de la mise en équivalence ;
- la borne de clôture (2023.09) correspond à l'ensemble du périmètre de consolidation au 30 septembre 2023 à savoir Grolleau SA, OMP Mechtron S.R.L et ses filiales consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle (à 49,9%), ainsi que Grolleau Europhane Afrique consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

en milliers d'euros	Note	Valeurs brutes	Amortissements	Dépréciations	2023.09	2023.03
Immobilisations incorporelles	5.2	5 042	(1 449)		3 593	1 073
<i>Dont Ecarts d'acquisition</i>	5.1	2 435			2 435	
Immobilisations corporelles	5.3	20 108	(13 329)		6 779	5 586
Immobilisations financières	5.4	1 019		(388)	631	2 050
Actif immobilisé		26 169	(14 778)	(388)	11 003	8 708
Stocks et en-cours	5.5	9 266		(1 126)	8 140	3 233
Clients et comptes rattachés	5.6	9 634		(273)	9 362	6 011
Autres créances et comptes de régularisation	5.6	3 298		(122)	3 176	1 556
<i>Dont Impôts différés Actif</i>	5.7	411			411	53
Valeurs mobilières de placement						1 000
Disponibilités		8 047			8 047	10 277
Actif circulant		30 246		(1 521)	28 725	22 076
Total Actif		56 415	(14 778)	(1 909)	39 728	30 785
Capital					1 421	1 421
Primes liées au capital					6 958	6 958
Ecart de réévaluation						
Réserves					6 347	6 262
Résultat net (Part du groupe)					(943)	
Capitaux propres (Part du groupe)					13 783	14 641
Intérêts minoritaires					(133)	
Autres fonds propres						
Total des capitaux propres					13 650	14 641
Provisions pour risques et charges	5.8				40	30
Provisions					40	30
Dettes financières	5.9				9 002	7 986
Fournisseurs et comptes rattachés	5.10				8 681	4 991
Autres dettes et comptes de régularisation	5.10				8 353	3 152
<i>Dont Impôts différés Passif</i>	5.7					
Dettes					26 037	16 114
Total Passif					39 728	30 785

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en milliers d'euros	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
Au 31 mars 2023	1 421	6 958	6 262			14 641	
Variation de capital							(131)
Résultat					(943)	(943)	(4)
Autres augmentations, diminutions			10			10	
Ecart de conversion				76		76	2
Autres variations							
Au 30 septembre 2023	1 421	6 958	6 271	76	(943)	13 783	(133)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

<i>(En milliers d'euros)</i>	Note	2023 09
Résultat net total des entités consolidées		(948)
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations		720
Variation de l'impôt différé	6.4	7
Marge brute d'autofinancement		(221)
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)		(941)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)		(1 162)
Acquisitions d'immobilisations	5.2 & 3	(920)
Diminution des autres immobilisations financières		5
Incidence des variations de périmètre ⁽¹⁾		(71)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)		(986)
Emission d'emprunts	5.9	62
Remboursement d'emprunts	5.9	(1 158)
Variation des subventions d'investissements		10
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)		(1 086)
Variation de change sur la trésorerie (IV)		4
Incidence des variations de change (IV)		4
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)		(3 230)
Trésorerie : ouverture		11 277
Trésorerie : clôture		8 047

<i>(En milliers d'euros)</i>	2023 09
Disponibilités	8 047
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 047
Concours bancaires (trésorerie passive)	
Trésorerie nette	8 047

L'incidence de variation de périmètre correspond à l'entrée de trésorerie des entités OMP Mechtron, nette de l'acquisition des titres de capital et des frais d'acquisition engagés en 2023.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

1. INFORMATIONS GENERALES

1.1. Présentation du groupe

Crée en 1950, Grolleau est un acteur industriel français spécialisé dans la conception et la réalisation d'équipements d'infrastructure pour accompagner le développement de ville et des territoires.

Grolleau est le spécialiste reconnu des équipements extérieurs pour la protection et la sécurisation des technologies critiques qui assurent le bon fonctionnement des territoires (gestion de l'énergie et de l'eau, connectivité et télécommunications, mobilité verte, smart grid). Grolleau est le numéro 1 français des armoires urbaines (télécoms / énergie) sur tout le territoire et le 1er fabricant français de bornes de recharge électrique.

Le 3 août 2023, Grolleau a acquis 49,90 % de la société OMP Mechtron S.R.L. Cette opération stratégique pour Grolleau a pour objectif de devenir un groupe industriel européen de référence et de déployer sa notoriété à l'étranger, de bénéficier d'une complémentarité de produits et de synergies commerciales, de bénéficier de sites industriels de qualité en Italie, en Asie et au Mexique pour élargir ses opportunités commerciales à l'international et d'accéder à une large base de clients de premier plan et à de nouveaux marchés.

Grolleau SA est coté sur Euronext Growth à Paris depuis le 3 décembre 2021.

1.2. Faits marquants de l'exercice

Acquisition d'OMP MECHTRON S.R.L.:

La société Grolleau a finalisé en date du 3 août 2023 sa prise de participation à hauteur de 49,9% dans OMP Mechtron, acteur industriel européen spécialisé dans la fabrication d'armoires métalliques, de châssis et racks et de structures de bornes de recharge rapides.

Cet accord prévoit au cours des prochaines années une montée progressive potentielle de Grolleau dans le capital d'OMP Mechtron pouvant aller jusqu'à 100% en 2026.

Les différentes étapes de l'opération sont les suivantes :

- **Août 2023** : Prise de participation de 49,9% par le biais d'une augmentation de capital réservée à Grolleau à hauteur de 2 M€ en numéraire. En parallèle, Grolleau a mis à disposition d'OMP un compte courant de 2 M€ (sous forme de prêt convertible).
- **A partir de 2025**, Grolleau pourra convertir en actions son compte courant sur la base d'une valorisation de 6,3 x Ebitda consolidé moyen des exercices 2023 et 2024 retraités des dettes financières nettes. A compter de cette période, Grolleau deviendrait majoritaire au capital d'OMP Mechtron. En parallèle, les actionnaires historiques d'OMP (la famille Conte) auront la possibilité de vendre à Grolleau 10% du capital sur la base d'une valorisation de 7,0 x l'Ebitda consolidé moyen des exercices 2023 et 2024 retraités des dettes financières nettes.
- **A partir de 2026**, la famille Conte aura la faculté d'échanger le solde de ses actions OMP Mechtron contre des actions nouvelles Grolleau ou, de les vendre en numéraire sur la base

d'une valorisation de 7,0 x Ebitda consolidé de l'exercice 2025 retraité des dettes financières nettes.

Etablissement d'une première consolidation

L'obligation d'établir des comptes consolidés existe dès lors qu'une société commerciale contrôle de manière exclusive ou conjointe une ou plusieurs autres entreprises. Ainsi, à la suite de la prise de contrôle du groupe OMP Mechtron en date du 3 août 2023, Grolleau SA remplit les conditions d'établissement de comptes consolidés.

En application de l'article 121-3 du Code du Commerce, Grolleau SA étant nouvellement soumis à l'obligation de présenter des comptes consolidés, le groupe ne présente pas de comparatif avec l'exercice précédent.

Les données comparatives indiquées dans le bilan et les notes ci-après au 31 mars 2023 sont constitué des chiffres de Grolleau SA et de Grolleau Europhane Afrique, consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

2. PRINCIPES COMPTABLES

2.1. Référentiel comptable applicable

Les comptes consolidés du groupe ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement ANC 2020-01 relatifs aux comptes consolidés.

Les comptes sont consolidés dans le respect des principes comptables :

- De prudence,
- De coûts historiques,
- De continuité d'exploitation,
- D'indépendance des exercices,
- De permanence des méthodes

Les comptes consolidés sont présentés en milliers euros.

2.2. Date de clôture

Les comptes retenus pour l'établissement des premiers comptes consolidés semestriels au 30 septembre 2023 sont :

- Pour Grolleau SA : les comptes semestriels du 1er avril au 30 septembre 2023.
- Pour OMP Mechtron S.R.L et ses filiales : la situation au 3 août 2023, date d'acquisition, constitue le bilan d'entrée dans le périmètre de consolidation du groupe Grolleau, et la situation au 30 septembre 2023 constitue le bilan de clôture.

Ainsi, l'exercice clos le 30 septembre 2023 constitue un arrêté semestriel d'une durée de 6 mois pour Grolleau SA et 2 mois pour les entités OMP Mechtron acquises en cours d'exercice.

L'exercice comptable annuel de Grolleau est du 1^{er} avril au 31 mars. Les comptes annuels des entités OMP Mechtron commencent le 1^{er} janvier et se clôturent le 31 décembre. Afin d'harmoniser les clôtures comptables d'OMP Mechtron et de Grolleau, l'assemblée générale extraordinaire de Grolleau SA a décidé le 13 décembre 2023 de modifier la date de clôture de son exercice social. Ainsi, les comptes annuels commencent le 1^{er} avril 2023 pour se clôturer le 31 décembre 2023, l'exercice annuel de Grolleau SA sera donc exceptionnellement de 9 mois.

2.3. Méthode de conversion des comptes des filiales étrangères

La conversion des états financiers des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est ni l'euro, ni la monnaie d'une économie hyper inflationniste, est effectuée selon les principes suivants :

- Les comptes de bilan, à l'exception des capitaux propres, sont convertis en utilisant les cours officiels de change à la fin de l'exercice, appelés cours de clôture.
- Les éléments du compte de résultat sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.
- Les composantes des capitaux propres sont converties au cours historique.

Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées dans une rubrique distincte du tableau des capitaux propres, « Ecart de conversion ».

3. PERIMETRE ET MODALITES DE CONSOLIDATION

3.1. Méthodes de consolidation

Sont consolidées par **intégration globale** toutes les sociétés sur lesquelles GROLLEAU SA exerce un **contrôle exclusif**. Le contrôle exclusif est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. Les créances, dettes, produits et charges réciproques significatifs sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement. La répartition des capitaux propres et du résultat des entreprises intégrées globalement est opérée sur la base du pourcentage d'intérêts de l'entreprise consolidante dans ces entreprises

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un **contrôle conjoint** sont consolidées selon la méthode d'**Intégration Proportionnelle** (IP). Le contrôle conjoint reflète une situation où les actionnaires de l'entité contrôlée se partage le pouvoir. Ce type de contrôle ne se présume pas et n'existe qu'en présence d'un accord contractuel définissant les modalités de partage du pouvoir. Cette méthode consiste à inclure dans les comptes du Groupe les éléments du bilan et du compte de résultat de chacune des sociétés concernées à hauteur du pourcentage de détention, après élimination des opérations et des résultats internes, en distinguant la part du Groupe de celle des intérêts minoritaires.

Concernant OMP Mechtron S.R.L, les pouvoirs de contrôle établis contractuellement, via les pactes d'actionnaires, sont répartis équitablement et permettent aux associés d'exercer un contrôle conjoint. La société OMP Mechtron S.R.L et ses filiales sont donc consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une **influence notable** sont **mises en équivalence**. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle. La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation.

3.2. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe Grolleau au 30 septembre 2023 est constitué de la manière suivante :

Raison sociale	30/09/2023		
	Contrôle	Intérêt	Méthode
GROLLEAU SA	Société mère	100,0%	IG
GROLLEAU EUROPHANE AFRIQUE	25,0%	25,0%	MEE
OMP MECHTRON S.R.L (Italie)	49,9%	49,9%	IP
OMP MECHTRON CO. LTD (Chine)	49,9%	49,9%	IP
OMP MECHTRON Mexico SA de C.V (Mexique)	49,9%	47,4%	IP

MEE = Mise en équivalence

IP = Intégration proportionnelle

IG = Intégration globale

Grolleau SA possède par ailleurs des participations dans les sociétés suivantes :

- Technocity
- Nexence
- Techno Steel Industrie (société fermée en 2012)
- SNOG (Société Nationale des Objets Connectés)
- Grolleau UK Ltd

Ces entités sont considérées comme marginales dans l'activité du groupe et ne sont donc pas consolidées.

OMP Mechtron S.R.L possède par ailleurs des participations dans les sociétés suivantes :

- OMP Mechtron US Inc.
- OMP Mechtron LLC

Ces entités sont en sommeil et considérées comme marginales dans l'activité du groupe et ne sont donc pas consolidées.

3.3. Elimination des opérations entre sociétés consolidés

Les soldes et les opérations réciproques entre les sociétés consolidées, ainsi que les résultats générés en interne, sont éliminés des comptes consolidés.

Compte tenu de la consolidation des sociétés OMP Mechtron selon la méthode de l'intégration proportionnelle, les opérations réciproques et internes comptabilisées chez Grolleau SA et relatives

aux sociétés OMP Mechtron sont éliminées à hauteur de la quote-part détenue par le groupe soit 49,9%.

4. MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

4.1. Ecart d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition des titres constitue l'écart d'acquisition.

Lors de l'acquisition d'une entreprise, les actifs et passifs identifiables sont inscrits dans le bilan consolidé à leur juste valeur déterminé en fonction de leur usage prévu. La différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée dans le poste « Ecart d'acquisition ».

L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur une durée maximale de 10 ans. En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué.
- dont la durée d'utilisation est non limitée n'est pas amorti mais il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Celle-ci est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable.

4.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût historique et sont amorties de façon linéaire sur une durée n'excédant généralement pas 5 ans. Elles sont dépréciées de manière exceptionnelle lorsqu'il apparaît de manière irréversible que les flux de trésorerie futurs dégagés ne permettront pas de recouvrer leur valeur nette comptable. Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- | | |
|-------------------------------------|-----------|
| • Concessions, logiciels et brevets | 1 à 8 ans |
| • Frais de développement | 1 à 5 ans |

Immobilisations corporelles :

Elles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée probable d'utilisation selon un mode d'amortissement linéaire, sauf exception. Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- | | |
|--|-------------|
| • Constructions | 10 à 50 ans |
| • Matériel et outil industriel | 5 à 10 ans |
| • Agencements et installations générales | 3 à 10 ans |
| • Matériel de bureau et informatique | 3 ans |

- Mobilier de bureau 3 ans

Conformément au règlement ANC 2020-01, les contrats de crédit-bail sont comptabilisés au bilan sous forme d'une immobilisation et d'un emprunt correspondant, et au compte de résultat, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière.

4.3. Immobilisations financières

La rubrique « Titres de participation » regroupe les prises de participation sur lesquels le groupe n'exerce aucune influence notable ou restées en dehors du périmètre de consolidation compte tenu de leur caractère non significatif. Ils sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition.

Lorsque leur valeur d'utilité devient inférieure à leur coût d'acquisition, une provision pour dépréciation des titres est comptabilisée. Cette dernière est appréciée par référence à des critères (notamment la quote-part de situation nette et les perspectives de rentabilité) adaptés aux caractéristiques de chaque société.

Les autres immobilisations financières sont enregistrées à leur coût historique et font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque la valeur de réalisation devient inférieure à leur coût historique.

4.4. Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés, pour la part matière, par la somme des composants au coût standard à laquelle est ajoutée la main-d'œuvre comprenant les charges directes et indirectes de production.

Une dépréciation à 100 % des stocks est constituée lorsqu'aucun mouvement n'a été constaté depuis plus de 36 mois sur la référence concernée. Une dépréciation est également constituée lorsqu'une référence est attribuée uniquement à un produit fini qui est obsolète et en fin de vie.

4.5. Impôts différés

Les différences entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales des actifs et passifs donnent lieu à la constatation d'impôts différés.

Les impôts différés à l'actif ne sont comptabilisés que s'il est probable dans un futur proche que l'entité concernée réalise des bénéfices permettant ainsi l'utilisation de ces impôts différés actif.

4.6. Clients et autres créances d'exploitation

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles sont évaluées individuellement et, le cas échéant, font l'objet d'une provision pour dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement qu'elles sont susceptibles de présenter.

4.7. Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation.

4.8. Engagements retraite et prestations assimilées

Les indemnités de fin de carrière et autres engagements légaux ou conventionnels à devoir au personnel ne font pas l'objet d'une provision pour charge inscrite au passif du bilan. Ils font l'objet d'une note annexe présentée dans la partie « Autres informations » (note 7.2).

4.9. Emprunts et dettes financières

Ce poste comprend les emprunts auprès d'établissements financiers dont ceux correspondant aux retraitements des contrats de crédit-bail et location-financement. Le capital emprunté correspond à la valeur d'origine des biens acquis en crédit-bail ou en location-financement, laquelle figure en immobilisations corporelles.

4.10. Subventions d'investissement

Conformément aux dispositions prévues par le règlement ANC 2020-01, le groupe a opté pour la comptabilisation des subventions d'investissement en capitaux propres avec reprise au compte de résultat.

5. NOTES RELATIVES AU BILAN

Compte tenu de l'acquisition d'OMP Mechtron S.R.L. en date du 3 août 2023 :

- la borne d'ouverture des comptes consolidés (2023.03) correspond à Grolleau SA et sa filiale Grolleau Europhane Afrique, consolidée selon la méthode de la mise en équivalence ;
- la borne de clôture (2023.09) correspond à l'ensemble du périmètre de consolidation au 30 septembre 2023 à savoir Grolleau SA, OMP Mechtron S.R.L et ses filiales consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle (49,9%), ainsi que Grolleau Europhane Afrique consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

L'entrée dans le périmètre de consolidation du groupe OMP Mechtron est présentée dans la colonne « Variations de périmètre ».

5.1. Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à l'acquisition du groupe OMP Mechtron S.r.l en date du 3 août 2023. La durée d'utilisation est non limitée, aussi l'écart d'acquisition n'est pas amorti.

Des travaux sont encore en cours sur le périmètre OMP Mechtron afin d'estimer les actifs et passifs identifiables en date d'acquisition. Ces travaux pourraient entraîner une variation de l'écart d'acquisition au 31 décembre 2023.

En milliers d'euros	2023.03	2023.09	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotation	Ecart de conversion	Autres variations
Ecart d'acquisition		2 435	2 435				
Valeur nette		2 435	2 435				

5.2. Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	2023.03	2023.09	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais de développement	767	767					
Concessions, brevets et droits similaires	1 153	1 240	20			67	
Fonds commercial	241	241					
Autres immobilisations incorporelles		184	8			176	
Immobilisations incorporelles en cours	23	174	150				
Immobilisations incorporelles	2 185	2 606	178			243	
Frais de développement	(408)	(490)	(83)				
Concessions, brevets et droits similaires	(705)	(821)	(59)			(57)	
Autres immobilisations incorporelles		(138)	(4)			(133)	
Amortissements des Immobilisations incorporelles	(1 112)	(1 449)	(146)			(191)	
Immobilisations incorporelles nette	1 073	1 157	32			53	

5.3. Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	2023.03 (Grolleau stand-alone)	2023.09	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Entrée d'OMP Mechtron
Terrains	48	48				
Agencements et aménagements de terrains	456	456				
Constructions	4 686	4 714	28			
Installations techniques, matériel & outillage	7 470	13 262	636		33	5 122
Autres immobilisations corporelles	358	522	46		(2)	121
Matériel de bureau	661	1 077	2		1	412
Immobilisations corporelles en cours	177	30	144	(292)		
Immobilisations corporelles	13 857	20 108	856	(292)	32	5 655
Agencements et aménagements de terrains	(192)	(199)	(8)			
Constructions	(1 941)	(2 016)	(75)			
Installations techniques, matériel & outillage	(5 297)	(9 755)	(377)		(27)	(4 054)
Matériel de bureau	(524)	(924)	(42)			(358)
Autres immobilisations corporelles	(318)	(435)	(23)		2	(95)
Amortissements des immobilisations corporelles	(8 271)	(13 329)	(526)		(25)	(4 507)
Immobilisations corporelles nette	5 586	6 779	331	(292)	7	1 148

5.4. Immobilisations financières

En milliers d'euros	2023.03	2023.09	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	490	515				25	
Créances rattachées à des participations		215				215	
Prêts	1 689	189		(1 500)			
Dépôts et cautionnements versés	23	79			(1)	58	
Autres créances immobilisées		22		(5)	1	27	
Immobilisations financières	2 201	1 019		(1 505)	(0)	324	
Titres mis en équivalence	(0)	(0)					
Actifs financiers	2 201	1 019		(1 505)	(0)	324	
Titres de participation	(151)	(174)				(22)	
Créances rattachées à des participations		(215)				(215)	
Dépréciations sur immobilisations financières	(151)	(388)				(237)	
Dépréciations sur actif financier	(151)	(388)				(237)	
Immobilisations financières net	2 050	631		(1 505)	(0)	87	

5.5. Stocks

En milliers d'euros	2023.09			2023.03		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Stocks MP, fournitures et autres Approv.	6 433	(1 070)	5 363	2 479	(113)	2 366
En-cours de biens	280	(3)	276	237	(3)	234
Produits intermédiaires finis	2 361	(52)	2 308	726	(93)	633
Stocks de marchandises	192		192			
Stocks et en-cours	9 266	(1 126)	8 140	3 442	(209)	3 233

5.6. Clients, autres créances et comptes de régularisation

En milliers d'euros	2023.09			2023.03		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Clients et comptes rattachés	9 634	(273)	9 362	6 076	(65)	6 011
Avances et acomptes versés sur commandes	31		31	40		40
Créances fiscales hors IS	520		520			
Impôts différés - actif	411		411	53		53
Comptes courants	866		866	365		365
Autres créances	1 045	(122)	923	1 043	(122)	920
Charges constatées d'avance	425		425	178		178
Autres créances et comptes de régularisation	3 298	(122)	3 175	1 678	(122)	1 556
Actif circulant	12 932	(395)	12 537	7 755	(188)	7 567

5.7. Impôts différés

En milliers d'euros	2023.03	2023.09	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Valeur nette d'impôt différé	53	411	(7)			365	
Impôts différés - actif	53	411	2			356	
Impôts différés - passif			10			(10)	
Activation de reports déficitaires	69	133				133	
Autres	(16)	278	(7)			233	

L'activation des reports déficitaires concerne OMP Mechatron S.R.L (Italie) et Grolleau SA.

5.8. Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	2023.03	2023.09	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour litiges	30	40	10				
Provisions	30	40	10				

5.9. Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	2023.03	2023.09	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établissements de crédit	6 791	7 499	62	(1 018)	7	1 658	
Dettes financières liées au crédit-bail	1 165	1 476		(138)		448	
Avances de l'Etat	27	27					
Intérêts courus sur emprunts	3			(3)			
Dettes financières	7 986	9 002	62	(1 158)	7	2 106	

Chez Grolleau SA, les emprunts auprès des établissements de crédit s'élèvent à 5 091 milliers d'euros au 30 septembre 2023 dont :

- 1 637 milliers d'euros à échéance inférieure à 1 an ;
- 3 113 milliers d'euros d'échéance comprise entre 1 et 5 ans ;
- 1 151 milliers d'euros d'échéance supérieure à 5 ans.

5.10. Fournisseurs et autres dettes d'exploitation

En milliers d'euros	2023.03	2023.09
Dettes fournisseurs	4 991	8 681
Dettes fournisseurs	4 991	8 681
Avances et acomptes reçus sur commandes	76	146
Dettes sociales	2 496	4 319
Dettes fiscales (hors IS)	273	2 744
Autres dettes	241	905
Charges à payer		236
Produits constatés d'avance	50	3
Autres dettes et comptes de régularisation	3 136	8 353
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	8 128	17 035

6. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

6.1. Excédent Brut d'Exploitation

en milliers d'euros	2023.09	GROLLEAU SA	OMP MEHCTRON	Elimination des opérations intragroupes entre GROLLEAU et OMP
Chiffre d'affaires	14 892	12 155	2 779	(42)
Coûts d'achat des marchandises vendues	(7 085)	(5 624)	(1 503)	42
Marge sur coûts d'achats	7 807	6 531	1 277	
<i>Marge sur coûts d'achats en % du chiffre d'affaires</i>	<i>52,4%</i>	<i>53,7%</i>		
Autres achats et charges externes retraitées	(2 090)	(1 550)	(540)	
Charges de personnel retraitées	(5 479)	(4 755)	(724)	
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	239	226	13	
<i>Marge d'EBE en % du chiffre d'affaires</i>	<i>1,6%</i>	<i>1,9%</i>	<i>0,5%</i>	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(751)	(649)	(102)	
Autres produits et charges d'exploitation diverses	11	47	(36)	
Résultat d'exploitation	(502)	(376)	(125)	
Résultat financier	(66)	11	(77)	
Résultat courant	(567)	(365)	(202)	
Résultat exceptionnel retraité	(373)	(177)	(197)	
Impôts sur les résultats	(7)	(7)	(0)	
Résultat net de l'ensemble consolidé	(948)	(548)	(399)	
Intérêts minoritaires	(4)		(4)	
Résultat net (part du groupe)	(943)	(548)	(395)	

Le rapprochement entre le calcul de l'excédent brut d'exploitation ci-dessus et les postes du compte de résultat est présenté dans le tableau ci-dessous :

	Coûts d'achat des marchandises	Autres achats et charges externes retraitées	Charges de personnel retraitées	Autres produits et charges d'exploitation diverses	Résultat exceptionnel retraité	TOTAL
Autres produits d'exploitation (1)	(59)	196		56		193
Achats consommés	(6 618)	(624)				(7 241)
Charges externes (2)	(408)	(1 530)	(429)	(53)		(2 420)
Impôts et taxes		(132)				(132)
Charges de personnel			(5 050)			(5 050)
Résultat exceptionnel (3)				7	(373)	(366)
TOTAL	(7 085)	(2 090)	(5 479)	11	(373)	(15 016)

(1) Pour Grolleau, la production stockée (présentée dans le poste "Autres produits d'exploitation" dans le compte de résultat) est présentée dans le calcul de l'EBE en charges de personnel pour la part liée à la main-d'œuvre et en coûts d'achat des marchandises pour la part liée aux marchandises.

⁽²⁾ Les charges liées au personnel intérimaire (présentées dans le poste "charges externes" dans le compte de résultat) sont présentées en charges de personnel dans le calcul de l'EBE, et représentent un montant de 429 milliers d'euros au 30 septembre 2023. Les charges liées au transport des marchandises (présentées dans le poste "charges externes" dans le compte de résultat) sont présentées en Coûts d'achat des marchandises dans le calcul de l'EBE et représentent un montant de 408 milliers d'euros au 30 septembre 2023.

⁽³⁾ L'étalement de la subvention d'investissement (présentée dans le poste "Résultat exceptionnel" dans le compte de résultat) est présentée en autres produits et charges d'exploitation dans le calcul de l'EBE et représentent un montant de 7 milliers d'euros au 30 septembre 2023.

6.2. Chiffres d'affaires

En milliers d'euros	2023.09
Ventes de marchandises	755
Production vendue de biens	13 754
Produits des activités annexes	415
Rabais, remises et ristournes accordés	(31)
Chiffre d'affaires	14 892

Pour rappel, la contribution au chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 2023 des sociétés du groupe OMP Mechtron représente 2 mois d'activité (août et septembre 2023) à hauteur de la quote-part de détention de Grolleau SA soit 49,9 % (consolidation selon la méthode de l'intégration proportionnelle).

GROLLEAU SA	12 113
OMP MECHTRON S.R.L (Italie)	2 071
OMP MECHTRON CO. LTD (Chine)	575
OMP MECHTRON Mexico SA de C.V (Mexique)	134
Chiffre d'affaires	14 892

6.3. Résultat exceptionnel

En milliers d'euros	2023.09
Subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	7
Autres produits exceptionnels	1
Produits exceptionnels	8
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(182)
Autres charges exceptionnelles	(165)
Charges exceptionnelles	(374)

Au titre de l'acquisition par Grolleau SA de OMP Mechtron S.R.L., OMP Mechtron S.R.L a enregistré des autres charges exceptionnelles pour un montant de 165 milliers d'euros correspondant aux frais d'honoraires.

6.4. Charge d'impôt

En milliers d'euros	2023.09
Impôts différés	(7)
Carry-back	0
Charge d'impôts	(7)

La variation des impôts différés porte sur l'activation des contrats de crédit-bail et l'annulation des provisions règlementées dans les comptes consolidés du groupe, conformément à l'application du référentiel comptable ANC 2020-01.

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1. Parties liées

Il n'a pas été identifié de transactions significatives non conclues à des conditions normales de marché et réalisées avec les parties liées.

7.2. Engagements retraite et prestations assimilées

La convention collective de Grolleau SA prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 2,3 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Table de taux de mortalité : Table de mortalité

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite s'élève à 654 219 euros au 30/09/2023.

La société a souscrit une assurance couvrant le paiement des indemnités de fin de carrière. Cette souscription a pour conséquence de mutualiser l'engagement de versements de capitaux de fin de carrière en contrepartie de versements de cotisations annuelles. Le montant de l'épargne constitué au 30/09/2023 s'élève à 269 702 euros.

Les engagements externalisés s'élèvent donc à 269 702 euros au 30/09/2023. Par conséquent, les engagements non externalisés et non provisionnés s'élèvent à 384 517 euros au 30/09/2023.

En ce qui concerne les provisions retraite pour le groupe consolidé GROLLEAU S.A, celles-ci seront probablement ajustées pour la clôture au 31/12/2023. En effet, les différences des obligations sociales et comptables entre l'Italie et la France n'ont pu être analysées en profondeur pour l'arrêté au 30 septembre 2023.

Le montant des engagements relatifs aux prestations retraite et assimilés d'OMP Mechtron S.R.L s'élève à 89 milliers d'euros au 30 septembre 2023. Les modalités d'évaluation de cet engagement seront communiquées dans les états financiers annuels.

7.3. Evénements survenus post-clôture

Aucun événement significatif n'est survenu postérieurement à la clôture.

